



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

# VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°989) DE MISE A  
DISPOSITION DES SALLES AILEY, BERLIOZ ET  
LOUDIERES A LA DIRECTION DES AFFAIRES  
SCOLAIRES DE LA VILLE DE PARIS**

**DÉCISION N° DM-24-476  
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**VU** la demande de La Direction de Affaires scolaires de la Ville de Paris, représentée par Madame Julia CARRER, sous-directrice des ressources de la Direction de Affaires Scolaires, domiciliée 3 rue de l'Arsenal, 75181 PARIS Cedex 04, pour la mise à disposition de plusieurs salles pour des formations dont la salle Ailey, le 15 octobre 2024 et les 11 février et 11 mars 2025 de 09h00 à 16h30 ; la salle Loudières, les 12 et 19 septembre de 09h00 à 16h30, le 17 octobre 2024 de 09h00 à 12h30 et les 10 et 13 février, 3, 10 et 13 mars, 12, 15 et 19 mai 2025 de 09h00 à 16h30 et la salle Berlioz, le 10 février 2025 de 09h00 à 12h00 ;

**CONSIDÉRANT** les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la Direction de Affaires scolaires de la Ville de Paris, représentée par Madame Julia CARRER, sous-directrice des ressources de la Direction de Affaires Scolaires, domiciliée 3 rue de l'Arsenal, 75181 PARIS Cedex 04, une convention de mise à disposition de plusieurs salles pour des formations dont la salle Ailey, le 15 octobre 2024 et les 11 février et 11 mars 2025 de 09h00 à 16h30 ; la salle Loudières, les 12 et 19 septembre de 09h00 à 16h30, le 17 octobre 2024 de 09h00 à 12h30 et les 10 et 13 février, 3, 10 et 13 mars, 12, 15 et 19 mai 2025 de 09h00 à 16h30 et la salle Berlioz, le 10 février 2025 de 09h00 à 12h00 ;

**LA GRATUITÉ de la mise à disposition.**

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

**Signé**

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20241223-lmc1H12376H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 23/12/2024  
Date de Publication : 23/12/2024